

Pollution automobile : Paris nettoie les façades de ses bâtiments publics

Lundi 23 mai à 10h, Mairie du 20e arrondissement (20e)

Améliorer la qualité de l'air est un enjeu sanitaire, mais aussi patrimonial. Chaque année, la Ville de Paris conduit d'importants travaux sur les bâtiments publics, pour remettre en état les façades souillées par les émissions des véhicules. Mao Peninou lancera lundi le nettoyage des murs extérieurs de la mairie du 20e arrondissement.

Allergies, asthme, décès prématurés : l'impact sanitaire de la pollution est démontré et fait de l'amélioration de la qualité de l'air une priorité absolue. Mais les émissions polluantes des véhicules automobiles ont aussi une autre conséquence, plus méconnue, sur l'entretien du patrimoine et des bâtiments publics.

Chaque année, la Ville de Paris est contrainte de conduire d'importants travaux de rénovation des façades, pour effacer les traces causées par les pots d'échappement. Leur coût est élevé : de 20€ à plus de 62€ par m², selon le type de pierre et d'ornements.

Mao Peninou, adjoint à la Maire en charge de la propreté, lancera lundi prochain les travaux de nettoyage des murs extérieurs de la Mairie du 20e arrondissement, qui témoignent des dégâts qui sont ainsi causés. Les agents présents vous présenteront les techniques utilisées. Ce chantier durera une dizaine de jours. De nombreuses opérations de ce type suivront dans les prochains mois.

Depuis 2015, Paris met en œuvre un plan inédit et ambitieux de lutte contre la pollution liée au trafic routier, fondé sur deux piliers : d'une part des mesures incitatives en faveur des particuliers et des professionnels, qui facilite la transition vers des véhicules moins polluants, d'autre part des restrictions progressives de circulation pour les véhicules les plus polluants : les premières sont entrées en vigueur le 1er juillet 2015, les suivantes sont prévues pour le 1er juillet 2016.

Personnalités présentes :

- Mao Peninou, adjoint à la Maire en charge de la propreté et de l'assainissement
- Frédérique Calandra, Maire du 20e arrondissement

Date et lieu :

Lundi 23 mai à 10h, Mairie du 20e arrondissement, 6 Place Gambetta (20e)